

Conseil de gestion

Séance du 28 mars 2023

Délibération PNMEGMP_del_cdg_2023_03

portant validation du programme d'actions 2023

Le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,

- ▶ Vu le Code de l'environnement – articles L334-3 et suivants et R334-33,
- ▶ Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité,
- ▶ Vu le décret n°2015-424 du 15 avril 2015 portant création du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2023/025 du 17 mars 2023 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis,
- ▶ Vu la délibération 2021-01 du 15 octobre 2021 portant modification du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 24 novembre 2015 par le conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées,
- ▶ Vu le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis approuvé le 13 avril 2018 par le conseil de gestion du Parc et par le conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018,

Considérant que le quorum est atteint et après en avoir valablement délibéré, adopte les décisions suivantes :

ARTICLE 1 :

Le programme d'actions du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis pour l'année 2023 est adopté. Il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le directeur-général de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Office.

Le président du conseil de gestion,


Jean PROU



Programme d'actions 2023

**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde
et de la mer des Pertuis**

Document de travail soumis au conseil de gestion du 28 mars 2023

Sommaire

1- Les moyens humains et financiers

2- La stratégie d'actions 2022-2024 : rappel et priorités 2023

Axe 1 – De la connaissance à l'action

Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision

Axe 3 – Le tableau de bord du Parc

Axe 4 - Le Parc naturel marin, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Axe 5 – La Médiation, la communication, la sensibilisation

3- Les actions 2023

Interactions écosystèmes – activités humaines

- Connaître et préserver la qualité de l'eau et des sédiments
- Connaître et préserver les habitats marins
- Connaître et préserver les espèces marines
- Accompagner les activités maritimes à une meilleure prise en compte de l'environnement marin

Développer les actions de communication, de médiation et d'éducation à l'environnement

1- LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Moyens humains

16 postes permanents

10 postes de chargés de mission sur projet (7 contrats se terminent en 2023)

1 CDD sur une période de 3,5 mois

3 services civiques

2 stagiaires sur une période de 6 mois

Moyens financiers

1,5 M € notifiés par l'OFB en 2023

Plan de relance : 2,2 M € sur 2022-2023

Fonds européens (FEAMP, FEDER, LIFE) : 2 M € entre 2019 et 2024

Fonds Région Nouvelle-Aquitaine : 700 000 € sur 2022-2024

Partenaires financiers sur projets pilotés par le Parc :

Conseil départemental de Charente-Maritime, Comité Régional de la Conchyliculture Poitou-Charentes, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Conservatoire du littoral, Ligue pour la Protection des Oiseaux

2 –LA STRATEGIE D’ACTIONS 2022-2024 : RAPPEL ET PRIORITES 2023

Le plan de gestion du Parc naturel marin, validé en 2018, fixe les objectifs de résultats à atteindre à 15 ans en matière de qualité du milieu marin et de développement durable des activités maritimes. Il fixe 50 finalités de gestion, dotées de niveaux d'exigence qui se veulent évaluables. Le tableau de bord du Parc donnera à avoir les modalités et les résultats de cette évaluation.

Le plan de gestion se décline de façon opérationnelle sous forme de stratégies d'actions triennales puis sous forme de programmes d'actions annuels. La première stratégie d'actions a couvert la période 2019-2021. La stratégie actuelle, la deuxième pour le Parc, a été validée en 2022 et se poursuit jusqu'en 2024.

La stratégie d'actions 2022-2024 comprend 5 axes :

Axe 1 – De la connaissance à l'action

Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision

Axe 3 – Le tableau de bord du Parc

Axe 4 – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Axe 5 – La communication et la sensibilisation comme vecteurs de médiation

Axe 1 - De la connaissance à l'action

L'une des trois grandes missions communes aux 8 Parcs naturels marins français est l'amélioration de la connaissance du milieu marin. Les Parcs naturels marins ne sont pas des organismes scientifiques, ce sont des aires marines protégées qui ont besoin d'acquérir de la connaissance à des fins de gestion.

La présence d'un Parc naturel marin doit apporter une plus-value environnementale, un gain environnemental à son territoire maritime. L'objectif est que les écosystèmes soient en bon état de fonctionnement, pour être supports de biodiversité, d'une eau de qualité et qu'ils participent à l'économie locale: essentiels aux activités primaires comme la pêche et la conchyliculture, nécessaires aux activités de loisirs et à l'attractivité touristique, importance de la qualité des sédiments pour les activités portuaires.

Le Parc naturel marin a besoin d'améliorer la connaissance sur 3 volets :

- Les écosystèmes : fonctionnalités écologiques, habitats, espèces. L'objectif étant de les caractériser, les localiser et en connaître l'état écologique,
- Les activités maritimes, qui sont également à caractériser, à localiser et dont il faut connaître les usages, les pratiques,
- Une fois ces écosystèmes et ces activités mieux connus, il s'agit de mieux connaître les interactions entre les activités et les écosystèmes : interactions positives par les services écosystémiques en particulier, niveaux de pression exercées par les activités sur le milieu marin, à qualifier dans le temps et dans l'espace.

Chaque activité est questionnée dans son rapport à l'environnement et les pressions qu'elle exerce sur le milieu marin. Si les pressions sont nulles, il n'y a pas lieu d'agir. Si des pressions existent, selon leur nature et leur intensité, différents leviers d'actions sont à disposition du Parc, à graduer selon les problématiques et à adapter à chaque secteur et à chaque période de l'année. Ces actions de gestion peuvent être réalisées de façon permanente, temporaire ou encore expérimentale.

L'éventail des leviers d'actions est le suivant :

- La sensibilisation du public et des différents acteurs à la biodiversité marine, à sa fragilité et aux pratiques à respecter. Des actions de formation peuvent également être développées,
- L'accompagnement des porteurs de projets, des acteurs professionnels : recherche et proposition de solutions alternatives, élaboration de chartes, contractualisation,
- Les actions directes sur le milieu : restauration de certains milieux, actions de dépollution,
- La réglementation :
1/ par les avis, qui peuvent concourir à modifier sensiblement les projets et infléchir les arrêtés en veillant à l'atteinte des objectifs du plan de gestion, voire à interdire certains projets en cas d'avis conforme défavorable,
2/ par la proposition d'évolutions réglementaires exprimés par le conseil de gestion aux autorités compétentes. Il est à noter que certaines évolutions réglementaires peuvent répondre aux critères de définition de zones de protection forte, telle qu'inscrite dans la stratégie nationale pour les aires protégées et dans les documents stratégiques de façade,
- Le respect de la réglementation par des actions de contrôle et de police réalisées en propre par les agents commissionnés du Parc ou de façon mutualisés avec d'autres intervenants de l'Etat en mer.

Pour la période 2022-2024, les enjeux environnementaux traités prioritairement seront ceux de la qualité de l'eau et des sédiments avec le besoin de réaliser des états des lieux solides et de renforcer le lien terre-mer, ainsi que la préservation des habitats côtiers pour lesquels le socle de connaissances est maintenant en place, les fonctionnalités écologiques essentielles et le niveau de pression important.

- ✓ **Une acquisition de connaissances conséquente**
- ✓ **Un travail continu, tout au long de la vie du Parc**

PRIORITES 2023

- **Accentuer la connaissance sur les interactions et les pressions, rendre plus lisible ce que l'on sait, plus solide l'argumentaire sur les pressions**
- **Mobiliser les différents leviers d'actions de façon complémentaire**

Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision

L'axe 1 vise à renforcer la connaissance à des fins de gestion. La connaissance intéresse le Parc mais ne doit pas rester confidentielle, il est essentiel de la diffuser à différents publics selon des formats adaptés.

Les résultats obtenus par différents projets portés par le Parc ou ses partenaires doivent être transmis, diffusés et mis en valeur. Ils doivent éclairer et aider à la décision. Le conseil de gestion en a besoin pour rendre ses avis notamment.

Ces résultats et cette connaissance sont indispensables aux porteurs de projet, afin de les intégrer au mieux et le plus en amont possible dans la façon de construire leur action, en tenant compte au maximum de la biodiversité marine et de la qualité de l'eau. Ainsi, les dossiers de demande d'autorisation, les évaluations d'incidence prendront plus de sens.

L'objectif est de rendre autonome le plus possible les acteurs pour intégrer les enjeux environnementaux marins dans leurs choix, leurs stratégies, leurs pratiques, dans une vision intégrée plus que contrainte.

La valorisation et la diffusion des résultats prendront plusieurs formes, donneront plusieurs niveaux de lecture selon les publics visés.

- ✓ **Conception et mise en ligne du plan de gestion dynamique, bien utilisé**
- ✓ **Des premiers documents de vulgarisation sont diffusés**

PRIORITES 2023

- **Accentuer l'effort de la diffusion et de la vulgarisation, auprès des porteurs de projets, porteurs de politiques publiques et services instructeurs**

Axe 3 – Le tableau de bord du Parc

Les 50 finalités retenues dans le plan de gestion ont été pensées et formulées de façon à être évaluables. Le tableau de bord vise à structurer cette démarche d'évaluation, fixer des indicateurs, les renseigner et les donner à voir.

Le tableau de bord est un outil de pilotage qui sert à savoir si les résultats visés sont atteints ou en voie de l'être. Il permet de se questionner sur les tendances et d'adapter les actions en connaissance.

Les actions de connaissance menées par le Parc visent deux objectifs : la gestion et l'évaluation. De nombreux suivis sont menés par le Parc ou d'autres acteurs du territoire.

Sur la période 2022-2024, il convient de regrouper les données, les suivis et d'élaborer les indicateurs pour que le tableau de bord se structure.

- ✓ **Beaucoup de suivis en cours**
(espèces, habitats, qualité eau, déchets, activités)

PRIORITES 2023

- **Initier la structuration du tableau de bord**

Axe 4 – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est vaste. Les enjeux environnementaux et socio-économiques sont multiples, le nombre d'acteurs important. L'équipe du Parc s'est construite progressivement et est relativement réduite.

Le positionnement du Parc dans le paysage local se précise et s'affine. L'équilibre entre le « faire », le « faire faire » et le « faire avec » se construit.

Ainsi, il apparaît que la place, le rôle et la plus-value du Parc s'organise beaucoup autour de la coordination de projets et d'actions, la mise en réseau de différents acteurs. La coordination se traduit par la mutualisation, la facilitation de retour d'expériences, la mise en synergie. Elle permet de valoriser certaines actions conduites à différentes échelles : de l'échelle de sites locaux à l'échelle du Parc.

Ce positionnement mérite d'être consolidé et reconnu pour les 3 prochaines années.

Le Parc, parce qu'il construit un projet commun permettant de passer du sectoriel au transversal, est susceptible de transformer cet espace maritime en véritable projet de territoire en mer, centré autour du bon fonctionnement des écosystèmes marins.

Les acteurs locaux, qu'ils soient professionnels, usager de loisir, associatif, scientifique, habitant du littoral, touriste ont tous une vision différente de l'espace maritime constitué par l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Il est très important d'accéder à ces différentes visions, ces différentes perceptions, de les mettre en commun et de les mettre en dialogue. C'est ce partage qui permettra de « faire territoire ».

PRIORITES 2023

- **Valoriser nos partenariats, les renforcer avec les collectivités**
- **Mobiliser et faire vivre le collectif conseil de gestion**

Axe 5 – La communication et la sensibilisation, vecteurs de médiation

En 2022-2024, le Parc poursuivra ses actions de communication et de sensibilisation pour le grand public.

Le Parc a encore besoin de se faire connaître, en tant qu'aire marine protégée disposant d'une gouvernance locale, dans ses valeurs, ses missions, ses actions.

Surtout, il est essentiel de participer à la culture maritime du grand public, de faire découvrir les richesses de notre territoire marin. Ces richesses sont proches mais souvent peu visibles, peu accessibles. Il n'est pas facile pour tous d'aller en mer, de plonger. Aussi, ce patrimoine doit être montré, valorisé, expliqué. Il est important d'aider à observer ce qui est accessible, sur l'estran en particulier.

La turbidité de l'eau doit nous interroger sur la meilleure façon de rendre visible l'invisible. Des actions d'interprétation du milieu marin seront développées sur la période 2022-2024. Un travail sur les paysages sous-marins sera développé et un site d'interprétation sera mis en place à l'île d'Aix.

- ✓ **Présence du Parc à de nombreux événements**
- ✓ **Divers outils de communication existants**

PRIORITES 2023

- **Finaliser le centre d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix pour une ouverture au public au printemps 2024**
- **Communiquer auprès des professionnels, acteurs portuaires et opérateurs de loisirs en particulier**

3 –LES ACTIONS 2023

Interactions écosystèmes marins – activités humaines

➤ **Connaître et préserver la qualité de l'eau et des sédiments**

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Budget engagé en 2023 | 225 000 € |
| Moyens humains mobilisés | 2 ETP |

Où en est-on ?

- Synthèse scientifique sur les fonctionnements hydrosédimentaires finalisée en 2022
- Bilan global en cours sur les aspects qualitatifs et quantitatifs : rendu attendu fin 2023
- Suivis des macrodéchets stabilisés
- Nettoyage de friches ostréicoles en cours (projet Netconch, plan de relance)

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2023

- Poursuivre la veille réglementaire, technique et scientifique
- Bien lier les données eau et sédiments
- Poursuivre la structuration du réseau d'acteurs
- Finaliser le bilan sur l'eau et les sédiments, le partager et élaborer une stratégie d'actions
- Participer à la finalisation du schéma territorialisé des dragages de sédiments
- Consolider la connaissance et les actions sur les déchets, en particulier sur les origines

Nouvelles actions 2023

| Descriptif de l'action | Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024) | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Amélioration de la connaissance de la qualité de l'eau à partir de 3 sondes situées en sortie d'estuaires Installation des sondes sur bouées Phares et balises Calibration des sondes, métrologie | | | ✓ | | |
| Suivis des macro déchets échoués sur 2 sites supplémentaires pour les années 2023 à 2026. Contribution au tableau de bord du Parc et au réseau européen de suivi OSPAR | | | ✓ | ✓ | |
| Appel à projets pour soutenir les initiatives visant à améliorer la qualité de l'eau et des sédiments dans les espaces portuaires | ✓ | | | | |

➤ **Connaître et préserver les habitats marins**

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Budget engagé en 2023 | 320 000 € |
| Moyens humains mobilisés | 3 ETP |

Où en est-on ?

- Un effort conséquent d'amélioration de la connaissance des habitats côtiers et des zones fonctionnelles :
 - leur localisation,
 - la qualification de leur état de santé.

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2023

- ➔ Poursuivre le monitoring environnemental des habitats côtiers et des zones fonctionnelles (nourriceries, frayères, oiseaux d'eau côtiers)
- ➔ Mettre en œuvre des indicateurs d'évaluation de l'état écologique des macro algues
- ➔ Étudier les gisements d'huîtres plates sauvages, la faisabilité de leur exploitation
- ➔ Elaborer le volet marin des documents d'objectifs des sites Natura 2000 terre-mer

Nouvelles actions 2023

| Descriptif de l'action | Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Compléter les données de suivis des nourriceries pour la 5^{ème} année. Suivis au chalut à perche | ✓ | | ✓ | | |
| Pérenniser l'évaluation de l'état écologique des habitats côtiers. Dans la prolongation du projet CoEhCo, suivis pour 3 ans des herbiers de zostères naines, vasières intertidales, champs de blocs et hermelles. Test de suivi des habitats sédimentaires subtidiaux. | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Améliorer la connaissance des bancs de maërl : distribution spatiale au nord de l'île de Ré, état écologique, caractérisation et quantification des pressions physiques existantes. | ✓ | ✓ | | | |
| Préciser la cartographie des herbiers de zostères situés à Bonne Anse | ✓ | | | | |
| Poursuivre l'étude des pratiques de pêche à pied de loisirs sur certains habitats (champs de blocs et herbiers de zostères) | | | ✓ | | |
| Consolider les suivis environnementaux des travaux liés au nettoyage de friches ostréicoles | ✓ | | | | |

➤ **Connaître et préserver les espèces marines**

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Budget engagé en 2023 | 110 000 € |
| Moyens humains mobilisés | 2,5 ETP |

Où en est-on ?

- Effort de connaissance initié sur certaines ressources halieutiques locales
- Amélioration accrue de la connaissance de la mégafaune marine (oiseaux, mammifères marins) grâce à des survols aériens à une vaste échelle
- Coordination du réseau d'acteurs concourant à la préservation du Gravelot à collier interrompu

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2023

- Étudier les caractéristiques de reproduction de la seiche
- Evaluer les gisements de palourdes
- Consolider les suivis larvaires d'huitre pour évaluer le niveau de captage
- Engager une nouvelle année de survols aériens avec Pelagis
- Poursuivre l'étude de dérangement des oiseaux de l'estran
- Coordonner les actions de protection du Gravelot à collier interrompu

Nouvelles actions 2023

| Descriptif de l'action | Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Acquérir de la connaissance sur la raie brunette dans le Golfe de Gascogne avec Ifremer et les comités des pêches (évaluation de l'abondance de reproducteurs, de la santé biologique de l'espèce, réflexion pour des mesures de gestion) | ✓ | ✓ | | | |
| Consolider les données de suivis larvaires d'huitres | | | ✓ | | |
| Suivre 2 nouveaux gisements de palourdes | | ✓ | ✓ | | |
| Mieux connaître la distribution spatiale et les effectifs de macreuse noire , espèce à enjeu majeur de préservation dans le Parc. Mise en œuvre d'un suivi aérien dédié qui pourra mobiliser des observateurs et/ou des dispositifs digitaux (acquisition image haute définition). | ✓ | ✓ | | | |

- **Intégrer les interactions entre écosystèmes marins et activités humaines, diminuer les pressions**

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Budget engagé en 2023 | 180 000 € |
| Moyens humains mobilisés | 9 ETP |

Où en est-on ?

- Réalisation d'un état des lieux de la pêche professionnelle dans le Parc
- Amélioration conséquente de la connaissance des usages de loisirs grâce à la mise en place d'un observatoire dédié (financement FEAMP)
- Travail collaboratif avec les animateurs des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau)
- Travail partenarial instauré avec les acteurs portuaires
- Projets structurants en lien avec différentes activités : sensibilisation des pêcheurs à pied de loisirs, test de mouillages écologiques, analyse risque pêche, nettoyage de friches ostréicoles, protection forte

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2023

- Faire vivre l'observatoire des usages de loisirs
- Poursuivre la sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir
- Tester de nouveaux types de mouillages écologiques (financement plan de relance)
- Finaliser l'analyse risque pêche (financement FEAMP)
- Participer à l'élaboration du schéma territorialisé des dragages
- Poursuivre la démarche engagée sur la protection forte (financement FEDER)
- Analyser les dossiers soumis à autorisation environnementale dans le cadre des avis
- Installer progressivement des actions de contrôle

Nouvelles actions 2023

| Descriptif de l'action | Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Réaliser la phase 2 de la démarche de protection forte | ✓ | ✓ | | | |
| Initier une réflexion structurée sur la problématique de restauration en mer – Projet financé par la Région Nouvelle Aquitaine, compléments budget OFB | ✓ | ✓ | | ✓ | |
| Poursuivre l'analyse risque pêche, assurer la concertation en vue de mesures de gestion | ✓ | ✓ | | | |
| Accompagnement des opérateurs de loisirs vers l'adoption de pratiques respectueuses du milieu marin (formation, élaboration d'une charte « guides partenaires) | ✓ | | | ✓ | |
| Poursuivre la sensibilisation des pêcheurs à pied de loisirs, évaluer les gisements de bivalves en lien avec la fréquentation et les niveaux de prélèvement | ✓ | ✓ | | ✓ | |

Développer les actions de communication, de médiation et d'éducation à l'environnement

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Budget engagé en 2023 | 358 000 € |
| Moyens humains mobilisés | 2,5 ETP |

Où en est-on ?

- Emergence d'un réseau d'acteurs d'éducation à l'environnement à l'échelle du Parc
- Dynamique importante autour des aires marines éducatives
- Mise en place d'un centre d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix (financement)
- Développement des actions de communication envers les acteurs professionnels
- Amélioration du partage d'informations avec les membres du conseil de gestion
- Diversification des supports de communication
- Présence accrue sur les manifestations événementielles

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2023

- Consolider le réseau des aires marines éducatives et offrir une visibilité pluriannuelle
- Finaliser le projet d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix
- Maintenir la présence du Parc à divers événements
- Renouveler et mettre à jour les supports de communication

Nouvelles actions 2023

| Descriptif de l'action | Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Elaborer un document sur les habitats marins, expliquant les enjeux et synthétisant les connaissances sur les pressions | | ✓ | | | ✓ |
| Finaliser la stratégie de communication acteurs portuaires | | ✓ | | ✓ | ✓ |
| Améliorer l'accueil du public au fort Liédot à l'île d'Aix pour le site d'interprétation du milieu marin | | | | ✓ | ✓ |
| Publier un appel à projets pour soutenir les démarches artistiques valorisant le milieu marin du Parc et incitant à sa préservation | | | | ✓ | ✓ |
| Soutenir les aires marines éducatives, organiser le rassemblement de fin d'année | | | | ✓ | ✓ |
| Renouveler les supports de communication | | | | | ✓ |
| Participer à divers événements | | | | ✓ | ✓ |
| Entretenir le site internet du plan de gestion dynamique | | ✓ | | | ✓ |



**Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis**

**Parc naturel marin
de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**
3 rue Robert Etchebarne
17320 Marennes
05 46 36 70 51

www.parc-marin-gironde-pertuis

Suivez-nous sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/parc.naturel.marin.gironde.pertuis/>